

# FORMATIONS 2013

## Ploufragan - Quimper - Rennes - Vannes

*Quand les associations sportives jouent collectif*

La commission formation territoriale du CROS de Bretagne, regroupant les CDOS des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, en partenariat avec AGEFOS-PME, propose des formations en direction des dirigeant(e)s bénévoles et des salarié(e)s des associations sportives bretonnes agréées Jeunesse et Sports.

### Les 3 premières thématiques sont :

- • • Le plan de développement, un levier pour l'association sportive
- • • Les relations dirigeants bénévoles employeurs et salariés
- • • La gestion du temps et des priorités

### Les thématiques suivantes vous seront proposées ultérieurement :

- • • Piloter et animer une équipe « projet »
- • • Le sport un outil pour la santé et le vivre mieux : adapter l'offre aux nouveaux besoins
- • • Valoriser son projet associatif : savoir communiquer sur sa plus-value territoriale

### D'autres thématiques, à l'attention d'un public ciblé

- • • Le statut et la posture de l'arbitre en situation de compétition : un savoir être au service d'un savoir faire (public ciblé<sup>1</sup>)

- • • L'analyse vidéo un outil au service de la performance (public ciblé<sup>2</sup>)

<sup>(1)</sup> Etre un arbitre à potentiel, officiant dans les 2 plus hauts niveaux nationaux de la discipline (hors sport professionnel) ou en ligue

<sup>(2)</sup> Etre entraîneur d'un club évoluant dans les 2 plus hauts niveaux nationaux de la discipline (hors sport professionnel) ou en ligue, ou d'une structure de type : CLE, CEFC, Centre régional d'entraînement, pôle espoir/France (situé en Bretagne) ou d'une sélection régionale.

**Vous êtes intéressés par nos formations - Informations et inscriptions sur :**

→ Le site du CROS de Bretagne : [www.bretagne.franceolympique.com](http://www.bretagne.franceolympique.com)

→ Les sites des CDOS

**Jacqueline PALIN**  
Présidente du CROS Bretagne



# LE STATUT DE L'ARBITRE EN SITUATION DE COMPETITION : UN SAVOIR ETRE AU SERVICE D'UN SAVOIR FAIRE

## ••• Contenu

**Les différentes formes de communication, verbale ou non, gestuelle, visuelle, l'écoute empathique**

- Les bases de la communication
- Les outils pour l'efficacité de la communication
- L'interaction dans la communication à deux

**Les différentes formes pour positionner et affermir l'autorité et le respect de l'arbitre**

**Comment gérer son stress quel que soit le niveau voire le prestige des joueurs**

**Comment gérer des situations dues à des erreurs arbitrales, « l'arbitre n'est pas infallible »**

**Comment faire face à l'agressivité des joueurs, des entraîneurs ou du public**

## ••• Public et durée

Etre un arbitre à potentiel, officiant dans les 2 plus hauts niveaux nationaux de la discipline (hors sport professionnel) ou officiant en « ligue/sport professionnel ».

**14 heures de formation réparties sur 2 jours**

## ••• Dates de la formation

→ Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2013 - horaires : 9h/12h30 et 13h30/17h

En fonction du nombre d'inscriptions reçues, une 2<sup>ème</sup> session, voire une 3<sup>ème</sup> session pourraient être programmées aux dates suivantes :

- 2<sup>ème</sup> session : vendredi 18 et samedi 19 octobre 2013
- 3<sup>ème</sup> session : vendredi 25 et samedi 26 octobre 2013

Les sessions seront mises en place si au moins 8 arbitres sont inscrits (maximum par session : 14)

## ••• Conditions financières

Les coûts des frais pédagogiques seront pris en charge par le CROS Bretagne (fonds CNDS part territoriale formation). Les frais de déplacement, de restauration et si nécessaire d'hébergement sont à la charge des ligues et comités régionaux.

## ••• Pré-inscriptions et inscriptions

Il appartient aux ligues et comités régionaux de préinscrire en ligne, sur le site Internet de CROS Bretagne : **[www.bretagne.franceolympique.com](http://www.bretagne.franceolympique.com)**, les arbitres qu'ils ont sollicités pour participer à cette formation. Puis de confirmer leurs pré-inscriptions en complétant et expédiant le bulletin joint, ainsi qu'un chèque de caution de 100 euros.

## ••• Lieu de la formation

Dans le but de limiter les déplacements, le CROS Bretagne fixera le lieu de la formation en tenant compte du lieu du domicile de la majorité des arbitres inscrits. Il en informera, par mail, les inscrits ainsi que les ligues et comités régionaux au moins 10 jours avant la date prévue pour la formation.



**C.R.O.S. Bretagne**

• Maison des Sports - 13bis avenue de Cucillé - 35065 RENNES Cedex

Tél. : 02.99.54.67.87 - [cros-de-bretagne@wanadoo.fr](mailto:cros-de-bretagne@wanadoo.fr) - [www.bretagne.franceolympique.com](http://www.bretagne.franceolympique.com)